



**CACB CCCA**

**Rapport de l'équipe de visite 2014**  
Programme de Maîtrise en Architecture  
École d'architecture, Faculté de l'aménagement,  
Université de Montréal

Le conseil canadien de certification en architecture  
1, rue Nicholas, Suite 710  
Ottawa (Ontario) Canada K1N 7B7  
Téléphone: (613) 241-8399  
Télécopie: (613) 241-7991  
Courriel: [info@cacb.ca](mailto:info@cacb.ca)  
Site Internet: [www.cacb-ccca.ca](http://www.cacb-ccca.ca)

## Table des matières

I.	Introduction • Agrément du CCCA .....	3
II.	Sommaire de l'évaluation de l'équipe de visite .....	4
	1. Commentaires de l'équipe de visite .....	4
	2. Conditions d'agrément "atteintes" et "non atteintes": résumé .....	4
	3. Progrès réalisés par le programme depuis la visite précédente (RÉV précédent) .....	5
	4. Points forts du programme .....	7
	5. Préoccupations et recommandations de l'équipe .....	8
III.	Conformité avec les conditions d'agrément .....	9
IV.	Annexes .....	26
	Annexe A: Introduction au programme .....	26
	1. <i>Bref historique de l'Université de Montréal</i> .....	26
	2. <i>Mission de l'établissement</i> .....	28
	3. <i>Histoire du programme</i> .....	29
	4. <i>Mission du programme</i> .....	32
	5. <i>Plan d'action du programme</i> .....	33
	Annexe B: L'équipe de visite .....	34
	Annexe C: Le calendrier de la visite .....	35

## I. Introduction • Agrément du CCCA

Le CCCA est une corporation nationale indépendante et sans but lucratif dont les directeurs représentent les Ordres d'Architectes du Canada (OAC), le Conseil Canadien des Écoles Universitaires d'Architecture (CCÉUA) et l'Association Canadienne des Étudiants en Architecture (ACÉA). Le CCCA est à la fois un organisme de décision et d'élaboration de politiques. Il est le seul reconnu par la profession d'architecte au Canada pour évaluer la formation des diplômés et diplômées en architecture (Programme de certification) et pour agréer les programmes d'études professionnelles en architecture offerts par les universités canadiennes (Programme d'agrément).

Le CCCA a été fondé en 1976, sur entente des autorités d'inscription et des Conseils de neuf associations ou instituts provinciaux, en vue d'évaluer et de certifier la formation scolaire des candidats à l'admission qui détiennent un grade professionnel ou un diplôme en architecture. En 1991, l'Ordre des architectes du Québec s'est joint au CCCA. Au cours de cette même année, le mandat du CCCA au regard de la certification des grades et des diplômes a été reconduit et la composition de l'organisme a été révisée pour tenir compte de la responsabilité additionnelle qui lui était confiée, à savoir l'agrément des programmes de grade professionnel offerts dans les écoles d'architecture des universités canadiennes.

Le CCCA n'octroie l'agrément qu'aux programmes professionnels en architecture. Ceux-ci comprennent:

- Maîtrise en Architecture précédée d'un baccalauréat préprofessionnel; exigence qui correspond normalement à cinq ou six années d'études;
- Maîtrise en Architecture sans exigence d'un baccalauréat préprofessionnel, qui consiste en un baccalauréat et d'un minimum de trois années d'études professionnelles;
- Baccalauréat en Architecture requérant un minimum de cinq années d'études, sauf au Québec où quatre années d'études universitaires suivent deux années d'études collégiales (CEGEP).

Le processus d'agrément débute à l'école par la préparation du rapport sur le programme d'architecture (*RPA*). Le *RPA* fournit des renseignements qui portent sur le programme tout autant que sur le contexte dans lequel il est offert et les ressources dont il dispose afin de satisfaire les conditions et les procédures d'agrément établies par le CCCA. Le *RPA* devrait être à la fois utile pour l'école en ce qui a trait au processus de planification et aussi comme documentation aux fins de d'agrément.

Une fois que le *RPA* est accepté par le CCCA, la visite d'agrément est planifiée. La décision du CCCA sur l'agrément est basée sur la capacité du programme à satisfaire les conditions et les procédures d'agrément, incluant la capacité de ses diplômés à répondre aux exigences d'apprentissage telles que définies par les critères de performance de l'étudiant. Lors de la visite, l'équipe examine le travail des étudiants et l'évalue par rapport à ces critères (CPE). L'équipe évalue également l'efficacité et le degré de soutien à la disposition du programme en architecture à travers les réunions avec les administrateurs à différents niveaux de l'institution, le corps professoral, les étudiants, les anciens diplômés, et les praticiens locaux.

À l'issue de la visite, l'équipe de visite fait des observations et exprime aussi bien les compliments que les préoccupations au sujet du programme et de ses composantes. Elle offre également des suggestions pour l'enrichissement des programmes et fait des recommandations, qui, dans l'esprit de l'équipe, sont nécessaires à l'amélioration du programme et pour le maintien de l'agrément.

Après la visite, l'équipe rédige le RÉV qui sera transmis avec les recommandations confidentielles au CCCA. Le CCCA prend alors la décision finale quant à la durée de l'agrément.

## II. Sommaire de l'évaluation de l'équipe de visite

### 1. Commentaires de l'équipe de visite

L'équipe de visite souhaite remercier l'école entière, les étudiants, le personnel enseignant et le personnel de soutien, tant pour les efforts requis à la préparation de la visite que pour l'accueil chaleureux et collaboratif qui nous a été offert pendant la visite.

Nous voudrions particulièrement remercier la directrice de l'École d'architecture, Madame Anne Cormier, pour sa collaboration et son réel engagement à vouloir amener l'école vers des objectifs d'éducation en adéquation avec les nouvelles valeurs qui régissent l'architecture et la culture de la ville d'aujourd'hui.

Nous désirons souligner aussi que la salle de travail était très bien équipée et que la qualité technique de la projection numérique a grandement facilité la présentation des travaux étudiants ainsi que leur comparaison. On remercie tous ceux et celles qui ont contribué au montage de la salle et du matériel numérique.

L'équipe remercie le doyen, Monsieur Giovanni De Paoli, pour son accueil et sa claire présentation des enjeux de la Faculté d'aménagement. Finalement, nous remercions le Vice-recteur aux études, M. Raymond Lalande, pour sa reconnaissance ouverte de l'importance stratégique de l'École de l'architecture dans la communauté de l'Université de Montréal.

### 2. Conditions d'agrément "atteintes" et "non atteintes": résumé

	Atteinte	Non-atteinte
<b>1. Réponse du programme aux perspectives du CCCA</b>		
<i>A. La formation en architecture et le contexte universitaire</i>	[ x ]	[   ]
<i>B. La formation en architecture et les étudiants</i>	[ x ]	[   ]
<i>C. La formation en architecture et le permis d'exercice</i>	[ x ]	[   ]
<i>D. La formation en architecture et la profession</i>	[ x ]	[   ]
<i>E. La formation en architecture et la société</i>	[ x ]	[   ]
<b>2. Auto-évaluation du programme</b>	[ x ]	[   ]
<b>3. Information du public</b>	[ x ]	[   ]
<b>4. Équité sociale</b>	[ x ]	[   ]
<b>5. Ressources humaines</b>	[ x ]	[   ]
<b>6. Développement des ressources humaines</b>	[ x ]	[   ]
<b>7. Ressources matérielles</b>	[ x ]	[   ]
<b>8. Ressources documentaires et technologie de l'information</b>	[ x ]	[   ]
<b>9. Ressources financières</b>	[   ]	[ x ]
<b>10. Structure administrative</b>	[ x ]	[   ]
<b>11. Grade professionnel et curriculum</b>	[ x ]	[   ]
<b>12. Critères de performance de l'étudiant (CPE)</b>		
<i>A1. Habiletés de pensée critique</i>	[ x ]	[   ]
<i>A2. Habiletés en recherche</i>	[ x ]	[   ]
<i>A3. Habiletés graphiques</i>	[ x ]	[   ]
<i>A4. Habiletés langagières</i>	[ x ]	[   ]
<i>A5. Habiletés de collaboration</i>	[ x ]	[   ]
<i>A6. Comportement humain</i>	[ x ]	[   ]
<i>A7. Diversité culturelle</i>	[ x ]	[   ]
<i>A8. Histoire et théorie</i>	[ x ]	[   ]

A9. Précédents	[ x ]	[ ]
B1. Habiletés en design	[ x ]	[ ]
B2. Préparation d'un programme	[ ]	[ x ]
B3. Aménagement du site	[ x ]	[ ]
B4. Design durable	[ x ]	[ ]
B5. Accessibilité	[ ]	[ x ]
B6. Systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment	[ x ]	[ ]
B7. Systèmes structuraux	[ x ]	[ ]
B8. Systèmes environnementaux	[ ]	[ x ]
B9. Enveloppes du bâtiment	[ x ]	[ ]
B10. Systèmes de service du bâtiment	[ x ]	[ ]
B11. Matériaux de construction et assemblages	[ x ]	[ ]
B12. Économie du bâtiment et contrôle des coûts	[ x ]	[ ]
C1. Développement détaillé d'un projet	[ x ]	[ ]
C2. Intégration des systèmes du bâtiment	[ x ]	[ ]
C3. Documentation technique	[ x ]	[ ]
C4. Design complet	[ x ]	[ ]
D1. Leadership et rôle social	[ x ]	[ ]
D2. Éthique et jugement professionnel	[ x ]	[ ]
D3. Responsabilités légales	[ x ]	[ ]
D4. Réalisation des projets	[ x ]	[ ]
D5. Organisation d'un bureau	[ x ]	[ ]
D6. Stage professionnel	[ x ]	[ ]

### 3. Progrès réalisés par le programme depuis la visite précédente (RÉV précédent)

En 2011, l'équipe de visite avait identifié sept points faibles dont certains avaient aussi fait l'objet de Commentaires en 2005. Depuis, l'école a apporté des changements et l'équipe a constaté une amélioration sur les points suivants:

- *"L'équipe est à nouveau préoccupée de constater que la charge de travail de la directrice de l'École d'architecture n'a pas été allégée par la création d'un nouveau poste administratif. Cet important assouplissement lui donnerait la latitude suffisante pour veiller adéquatement à l'évaluation des programmes et aux orientations stratégiques de l'école".*

La réorganisation des comités d'étude et les modifications du personnel semblent avoir soulagé l'horaire de la directrice pour des questions opérationnelles afin de lui permettre de se consacrer davantage à la vision et aux enjeux stratégiques de l'école.

- *"L'équipe de visite est d'avis que l'école doit se doter à long terme d'un système informatique Complet ... informatique. [2.3.8]"*

L'équipe reconnaît les efforts et les investissements importants apportés pour améliorer les ressources informatiques. Cependant, l'offre de la trousse logicielle à prix abordable demeure une préoccupation pour les étudiants.

- *"Une des forces du programme d'architecture est son appartenance à un bâtiment, et son statut d'école plutôt que de département. Il apparaît déjà que les discussions préliminaires .... avec l'Université afin qu'elle puisse participer à la définition de son futur".*

La question du déménagement de l'école étant en veilleuse à moyen terme (10 ans), l'école peut continuer de jouir des excellentes installations offertes par le pavillon actuel. Le manque d'espace demeure de toute évidence une préoccupation pour tous et l'équipe de visite supporte fortement la proposition d'un agrandissement qui fait l'objet d'une planification et de demandes de financement par l'université.

- *Comme indiqué dans le précédent Rapport, l'équipe de visite demeure préoccupée par le peu de progrès réalisés sous la rubrique, Diversité culturelle. La volonté de l'École de tirer parti de la complexité urbaine de la ville de Montréal pourrait être renforcée dans un objectif de mieux faire comprendre comment s'inscrit la diversité culturelle au sein d'une dimension sociale.*

L'équipe de visite est satisfaite que le critère de Diversité culturelle soit atteint tel que décrit ci-après, dans les critères de performance de l'étudiant en A7.

Parmi les points faibles notés en 2011, l'équipe de visite est d'avis que les points suivants nécessiteront une attention continue dans l'évolution de l'école:

- *"L'équipe est à nouveau d'avis qu'il est nécessaire d'étendre un dialogue constructif déjà entrepris avec les autres départements de la Faculté de l'aménagement afin de mener des actions concertées auprès de l'Université".*

L'équipe de visite est sensible aux efforts qui sont fait pour tirer avantage de la famille de disciplines offertes par la Faculté. Néanmoins, il existe beaucoup de potentiel qui gagnerait à être exploiter au niveau des collaborations interdisciplinaires et collaborations diverses qui sont possible à même la Faculté entre les autres unités de l'université comme l'École Polytechnique. L'initiative annuelle gérée directement par les étudiants de monter une exposition étudiante des disciplines de la Faculté est particulièrement notable.

L'équipe de visite est d'avis que deux préoccupations notées auparavant demeurent toujours des préoccupations inquiétantes:

- *En vertu de l'importance accordée à la notion de design complet dans l'acquisition des connaissances qui mènent à la formation d'architecte, l'équipe aurait souhaité que plusieurs volets du cursus encouragent l'acquisition de cette compétence. Malheureusement, on ne retrouve cette notion que dans un cours où elle sert déjà à de trop nombreux aspects pédagogiques.*
- *Il est recommandé que l'évaluation critique du programme soit encadrée à un niveau plus global, autant qu'au niveau du curriculum. La pédagogie de l'École profitera d'un examen critique qui positionnera l'école globalement et qui comprendra des experts externes.*

Le "design complet" est l'un des critères les plus difficiles à atteindre pour l'ensemble des écoles. Le RÉV portera une attention détaillée sur ce point dans son rapport. Nous voudrions souligner que ces deux préoccupations (déjà nommées dans le rapport antérieur) sont, de l'avis de l'équipe, intimement imbriquées. L'École devrait continuer à se préoccuper de l'intégration harmonieuse des questions stratégiques, au fonctionnement des programmes avec les traditions pédagogiques enracinées de l'École. L'amélioration continue requiert une grande introspection et une flexibilité pour adapter les programmes aux réalités courantes et futures.

Le rapport de 2011 relevait six critères de performance de l'étudiant (CPÉ) non atteints.

Les CPÉ suivants sont maintenant atteints:

- A2. Habiletés en recherche
- A5. Habiletés de collaboration
- A7. Diversité culturelle
- D2. Éthique et jugement professionnel

Les CPÉ suivants demeurent encore une préoccupation

- C4. Design complet
- B5. Accessibilité

#### 4. Points forts du programme

1. L'école possède une combinaison dynamique de professeurs et de chargés de cours qui travaillent ensemble de façon efficace et démontrent une forte solidarité. De même, l'école bénéficie d'un corps étudiant engagé dans le développement du curriculum et le rayonnement socio-culturel.
2. L'interaction entre l'école et les praticiens semble forte et bénéfique pour l'enseignement, autant au niveau de l'atelier qu'au niveau des cours techniques. Cette interaction est évidente au travers du programme de baccalauréat et de la maîtrise là où plusieurs jeunes architectes talentueux de la pratique privé enseignent à l'École à temps partiel.
3. L'équipe a été particulièrement impressionnée par le programme d'atelier de première année au baccalauréat. Il introduit les principes de design fondamentaux aux étudiants de façon équilibré tout en mariant les notions d'espaces publics et d'architecture urbaine aux questions de morphologie et de typologie. Historiquement, ces sujets furent une force principale du département et forment le sujet principal de la deuxième année au baccalauréat. Nous soulignons également le fait que les étudiants continuent d'entretenir la tradition de l'exploration par la maquette.
4. Bien que les ateliers optionnels au niveau du baccalauréat ainsi que les ateliers d'orientation spécialisés à la maîtrise n'offrent pas une plateforme uniforme pour exposer les étudiants aux critères décrits dans les CPÉ, l'équipe a apprécié l'apport important que ces possibilités d'apprentissage offrent aux étudiants afin d'accroître leur compréhension de l'architecture, de la ville et des territoires. Cet apport est particulièrement pertinent car il permet d'exposer les étudiants à une variété de sujets de recherches avancées, autant établis qu'émergents, à une période où les délimitations de notre discipline sont de plus en plus fluides.
5. Étant à l'intérieur d'une Faculté d'aménagement axée sur le design, l'école est particulièrement bien située pour initier et bénéficier d'une approche multi ou transdisciplinaire de l'enseignement aussi bien en recherche qu'en design. L'université de Montréal offre également des potentiels de croisements particulièrement intéressants. Ceci est particulièrement pertinent à l'intérêt historique porté sur la question de l'architecture urbaine par l'école, ainsi que son leadership face au rôle de l'architecture dans la formation de la culture matérielle de Montréal et du support de l'activité humaine. Il est maintenant compris que le succès futur des villes est essentiel à la durabilité globale de l'humanité alors qu'on constate également une appréciation pour leur complexité sociale, culturelle et économique, à travers une multitude de disciplines. Par ses travaux de recherche, l'école est bien placée pour maintenir sa position de pointe.

6. Par sa situation dans la ville et par son architecture de qualité, le bâtiment actuel représente un atout majeur qui abrite l'école. Comme les étudiants et le corps professoral, l'équipe de visite voit d'un œil favorable le projet d'expansion en discussion.

## 5. Préoccupations et recommandations de l'équipe

1. Le corps professoral ainsi que les étudiants ont exprimé un vif intérêt à l'augmentation des opportunités d'échanges interdisciplinaires par le biais d'activités académiques. Malheureusement, l'histoire récente semble indiquer que les diverses disciplines n'ont pas su profiter pleinement de ces opportunités, même si des changements au niveau du leadership ont démontré un intérêt pour éliminer la culture du silo disciplinaire au niveau de l'enseignement et de la recherche.
2. Lors de la visite, l'équipe a constaté que la densité des cours obligatoires au sein du programme d'étude représente un obstacle à la possibilité d'être exposé et participer à des cours issus de d'autres disciplines. À cet égard, l'équipe souligne que les étudiants voient la série de quatre cours de construction comme étant partiellement répétitifs. L'équipe a également observé la possibilité d'optimiser la séquence afin d'être plus efficace dans la transmission de la matière et ainsi potentiellement libérer de l'espace dans la plage horaire. Dans le même ordre d'idée, la matière contenue dans la série de cours d'histoires et de théories obligatoires semble répétitive si on considère le nombre de cours qu'elle comprend. On voit là une possibilité de reconsidérer cette série afin de libérer davantage d'espace dans le curriculum professionnel.
3. L'équipe de visite apprécie les améliorations décisives en vue d'atteindre le critère du design complet, néanmoins il est nécessaire de poursuivre et mieux coordonner les efforts en vue d'une atteinte plus homogène du critère par l'ensemble des étudiants.
4. L'équipe est très préoccupée par la troisième répétition du manque d'atteinte du critère de l'accessibilité.
5. Les questions de gestion des espaces au sein du bâtiment demeurent une préoccupation pour assurer la pleine autonomie de l'école.
6. Après deux années consécutives de déficit et des coupures au budget courant, les pressions budgétaires ont déjà eu un impact négatif sur les activités de l'école. L'équipe est très préoccupée par le manque de ressources financières.



### III. Conformité avec les conditions d'agrément

#### 1. Réponse du programme aux perspectives du CCCA

*Les programmes doivent tenir compte des intérêts pertinents des groupes qui constituent le CCCA : les éducateurs et les associations provinciales, les praticiens, les étudiants et les stagiaires, ainsi que le grand public.*

##### A. La formation en architecture et le milieu académique

*Le programme doit démontrer qu'il bénéficie du contexte institutionnel et qu'il y contribue.*

Atteint Non-atteint  
[ x ] [ ]

##### Commentaires de l'équipe:

1. L'équipe de visite constate que les relations entre l'école d'architecture et la structure universitaire se sont améliorées de manière importante et significative depuis 2011. La rencontre avec le vice-recteur aux études de l'Université ainsi que les conversations menées avec le doyen de la Faculté de l'aménagement et le corps enseignant de l'école d'architecture ont confirmé que les relations sont maintenant très positives. L'école d'architecture et l'Université travaillent de concert en vue de résoudre la question de la révision du programme de maîtrise, de déterminer des sources supplémentaires de financement public et privé, ainsi que de développer un programme d'extension du bâtiment occupé par l'école d'architecture et les autres départements de la Faculté d'aménagement pour résoudre les problèmes d'espace prévus dans les 10 ans à venir.
2. L'amélioration des relations décrites au point 1 ont créé un nouveau climat de collaboration au sein de la Faculté. En particulier, les tâches administratives de la directrice ont été allégées par la décentralisation de nombreuses responsabilités vers des groupes de professeurs.
3. La décision de reporter le transfert de la Faculté de l'aménagement au sein du nouveau campus d'Outremont a également eu un effet positif sur l'école d'architecture et son corps enseignant. Le dialogue en vue de déterminer les besoins d'extension du bâtiment existant dans le court et moyen terme avance de manière positive. Entre-temps, la gestion de l'espace demande beaucoup d'effort à coordonner par le personnel de soutien et reste problématique.

##### B. La formation en architecture et les étudiants

*Le programme doit démontrer qu'il appuie et encourage les étudiants à atteindre leur plein potentiel tout au long de leurs études et de leur carrière professionnelle, et qu'il offre un milieu ouvert aux différences culturelles.*

Atteint Non-atteint  
[ x ] [ ]

##### Commentaires de l'équipe:

1. Montréal est plus que jamais un exceptionnel laboratoire urbanistique, architectural et culturel pour la formation professionnelle des étudiants de l'école d'architecture. La présence d'une autre école d'architecture (McGill), de programmes de design de l'environnement (UQAM), du Centre Canadien d'Architecture (CCA), de conférences et de séminaires et d'un milieu professionnel dynamique et bien intégré dans les programmes de cours, créent un environnement riche et stimulant qui offre aux étudiants une diversité de pratiques et exemples d'architecture. La diversité culturelle constamment en augmentation tant dans la ville que dans l'école elle-même est un avantage important dans la formation des étudiants.

2. Les relations entre direction, corps professoral et étudiants continue à être positives. La facilité et la qualité des contacts avec la direction ont été particulièrement notées à l'assemblée des étudiants.
3. L'équipe constate le dynamisme du RÉA dans son fonctionnement général, l'auto-évaluation des cours (en particulier de la séquence du Design complet en M1), et dans l'organisation d'activités académiques telle le colloque annuel "Ouss qu'on s'en va ?". Le RÉA dispose d'un local permanent propre au sein des locaux de : la Faculté de l'aménagement

#### C. La formation en architecture et le permis d'exercice

*Le programme doit démontrer qu'il offre aux étudiants une préparation adéquate pour la transition vers la vie professionnelle, incluant l'accession au stage et au droit de pratique*

Atteint Non-atteint  
[ x ] [ ]

##### Commentaires de l'équipe :

L'équipe de visite confirme la bonne préparation des étudiants à l'exercice de la profession. Dès le baccalauréat les étudiants sont sensibilisés et informés sur les conditions et exigences de la pratique (Guide du CCCA, rencontres PSA/IAP, réunions avec représentants de l'Ordre, etc.).

#### D. La formation en architecture et la profession

*Le programme doit démontrer comment il prépare les étudiants à pratiquer la profession et à assumer de nouveaux rôles dans un contexte où la diversité culturelle augmente, où les clients et les exigences réglementaires changent et où les connaissances fondamentales s'accroissent.*

Atteint Non-atteint  
[ x ] [ ]

##### Commentaires de l'équipe :

L'équipe de visite confirme que la politique de l'école de développer et renforcer les liens entre milieu académique et professionnel reste fondamentale dans la vie de l'école et l'organisation pratique des cours et ateliers. Elle constate que cette interaction constante permet à l'école de rester attentive au développement et aux changements dans la profession, et particulièrement en ce qui concerne l'évolution de la pensée, des techniques et des règlements liés à la conception et mise en œuvre de l'architecture durable. L'équipe supporte la suggestion faite par le vice-recteur aux études et membres du corps enseignant de penser l'établissement de cours de formation continue au sein de l'école. L'équipe espère que le budget futur permettra la continuation de l'atelier tryptique et l'invitation de praticiens de haut niveau national et international.

#### E. La formation en architecture et la société

*Le programme doit démontrer qu'il apporte aux étudiants une compréhension avisée des problèmes sociaux et environnementaux et qu'il développe également leur capacité à les résoudre par des décisions judicieuses en matière d'architecture et design urbain.*

Atteint Non-atteint  
[ x ] [ ]

##### Commentaires de l'équipe:

1. Par sa situation au sein de la communauté multiculturelle de Montréal, il est apparent que les étudiants du baccalauréat et de la maîtrise reçoivent une solide formation aux responsabilités sociales, urbaines et environnementales de la société contemporaine globalisée.
2. L'équipe applaudit l'emphase donnée par le programme aux aspects multiples du développement durable. Depuis la dernière visite, l'enseignement et la conscientisation de cet objectif se sont

intensifiés pour être distribués systématiquement et de manière appropriée au fil des trois années du baccalauréat et de la maîtrise.

3. L'équipe souligne l'importance du travail sur la ville réalisé au sein de la plupart des ateliers de baccalauréat et de maîtrise. Le logement urbain et suburbain fait l'objet de travaux aux différents niveaux du curriculum, même si le résultat de cette approche a comme corolaire un manque de diversité et de complexité des programmes proposés pour bâtiments et institutions publics de tout ordre. Cette remarque est aussi valide pour l'absence d'approche à l'immeuble en hauteur.
4. Le rôle de l'école dans le «service à la collectivité» pourrait être renforcé même s'il apparaît que les étudiants sont engagés régulièrement dans des enjeux urbains d'importance (futur de l'Hôtel Dieu, sauvetage du couvent 1420 Mont Royal, etc.).

## 2. Auto-évaluation du programme

*Le programme doit fournir une évaluation du niveau d'atteinte de sa mission et de complétion de son plan d'action.*

Atteint Non-atteint  
[ x ] [ ]

### Commentaires de l'équipe:

L'équipe de visite constate une amélioration sensible dans les efforts et l'efficacité du processus d'auto-évaluation. La rencontre avec le corps professoral a permis de comprendre le fonctionnement de la Faculté et en particulier des deux comités des études (baccalauréat et maîtrise) en regard de l'adaptation du curriculum en réponse aux demandes du CCCA, des étudiants, et de la discussion interne. En particulier, l'équipe souligne la manière globalement efficace avec laquelle l'école a réagi aux déficiences exprimées par l'équipe de visite de 2011. Elle se réjouit aussi de la participation active des étudiants et de leurs associations représentatives dans le processus d'auto-évaluation.

Néanmoins, plusieurs des problèmes qui restent dans les CPÉ semblent provenir d'une attention insuffisante aux résultats de l'auto-évaluation.

## 3. Information du public

*Le programme doit fournir au public une information claire, complète et précise, en incluant dans son annuaire et sa documentation promotionnelle le libellé intégral cité dans les conditions 2010 (annexe A-1), lequel explique les paramètres d'un programme de grade professionnel accrédité.*

Atteint Non-atteint  
[ x ] [ ]

### Commentaires de l'équipe:

L'équipe constate que l'information disponible au public est conforme aux critères du CCCA. L'annuaire et documentation promotionnelle de l'école sont informatifs et appropriés. En plus, les affiches et bulletins trouvés dans l'école et dans la ville font rayonner l'école au public.

## 4. Équité sociale

*Le programme doit fournir un résumé des politiques provinciales et institutionnelles qui complète et clarifie les provisions de la Charte des droits et libertés, tel qu'elle s'applique à l'équité sociale.*

Atteint Non-atteint  
[ x ] [ ]

Commentaires de l'équipe :

L'Université de Montréal est visée par la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics adoptée par le gouvernement du Québec, et elle doit aussi se soumettre aux exigences du Programme de contrats fédéraux et prévoir l'élaboration d'un programme d'équité en emploi. Ses programmes d'accès à l'égalité en emploi (PAEE 2009-2012) et d'équité d'emploi (2011-2014) proposent des objectifs et 3 axes d'intervention afin d'atteindre l'équité sociale. Les étudiants sont également choisis proportionnellement aux demandes reçues.

**5. Ressources humaines**

*Le programme doit démontrer qu'il dispose des ressources humaines appropriées à un programme offrant un grade professionnel en architecture, incluant un personnel enseignant en nombre suffisant, un directeur qui consacre pas moins de 50% de son temps à l'administration du programme, un personnel de soutien technique et administratif et un personnel de soutien relié au corps professoral.*

Atteint Non-atteint  
[ x ] [ ]

Commentaires de l'équipe:

1. L'équipe constate que la situation de la direction s'est nettement améliorée depuis la dernière visite. Suite à la décentralisation de plusieurs tâches en direction des comités d'étude de baccalauréat et de maîtrise, la directrice actuelle dispose d'un équilibre plus approprié entre son rôle administratif et son rôle académique. En effet, la directrice participe directement à l'organisation des projets finaux (ARC 6814) et aux cours de deuxième année de baccalauréat (*Architecture & Construction 3, ARC 2313*).
2. L'équipe salue l'engagement d'un professeur à mi-temps dans le domaine du numérique, décision dont l'impact positif sur la situation informatique et l'enseignement numérique est déjà évidente.
3. En ce qui concerne la relation entre enseignement et recherche, les rencontres menées avec le corps enseignant semblent démontrer qu'il n'y a plus de conflit majeur entre enseignement et recherche, dans la mesure où les travaux et les financements continuent d'augmenter et permettent à un nombre croissant d'étudiants de maîtrise de travailler dans le cadre des équipes de recherche internes à l'école. En outre, ces rencontres n'ont pas mis en lumière de problèmes particuliers en ce qui concerne le nombre de chargés de cours extérieurs en rapport avec le corps enseignant interne.

**6. Développement des ressources humaines**

*Les programmes doivent avoir une politique claire qui décrit les occasions individuelles et collectives d'épanouissement pour le corps professoral et les étudiants à l'intérieur et à l'extérieur du programme.*

Atteint Non-atteint  
[ x ] [ ]

Commentaires de l'équipe:

Sur le plan des ressources humaines l'équipe de visite n'a pas remarqué de changements notables par rapport aux éléments mentionnés dans le rapport de 2011 : le maintien d'une politique précise d'embauche, de promotion et de permanence au niveau de l'école et de l'université; la disponibilité de fonds de recherches adéquats y compris par l'université; et le remboursement des frais professionnels liés à la recherche. Comme l'équipe l'a indiqué dans l'introduction de ce rapport, le rôle croissant de la recherche est un des points forts de l'école de l'architecture au sein de la Faculté de l'aménagement. Les rencontres avec le corps professoral ont montré un niveau élevé de satisfaction en ce qui concerne le présent et le futur de la recherche ainsi que de son impact sur l'enseignement et l'éducation professionnelle des étudiants.

## 7. Ressources matérielles

*Le programme doit fournir les ressources matérielles appropriées à un programme offrant un grade professionnel en architecture, incluant un espace en atelier à l'usage exclusif de chacun des étudiants à temps plein; des salles de cours et de séminaires facilitant à la fois l'enseignement didactique et interactif; un bureau à l'usage exclusif de chacun des membres à temps plein du corps professoral et des locaux pour les aides pédagogiques afférents.*

Atteint Non-atteint  
[ x ] [ ]

### Commentaires de l'équipe :

1. Nous sommes agréablement surpris des investissements et améliorations majeures dont ont profité les ateliers de fabrication. Ces installations représentent un atout majeur pour la Faculté et l'école.
2. Les étudiants ont exprimé que les ateliers ne sont pas suffisamment équipés de trousseaux de premiers soins. Une révision des mesures de santé et sécurité devrait être amorcée par l'école.
3. Les étudiants ont souligné qu'il y a des vols d'effets personnels dans les ateliers. Une augmentation de la disponibilité de casiers individuels verrouillables et autres mesures de sécurité sont souhaitées.
4. Tout comme l'équipe précédente, l'équipe de visite est d'avis que l'édifice actuel est bien conçu pour les études en aménagement mais profiterait à court terme d'un agrandissement afin d'améliorer la situation de l'espace. Nos observations relèvent que les problèmes soulevés lors de la dernière visite, à voir les exercices d'optimisation et le contrôle centralisé de l'allocation des espaces, sont toujours présents. On constate que les espaces d'atelier semblent très étroits et que des locaux plus larges ainsi qu'une augmentation des espaces d'expositions multidisciplinaires seraient bénéfiques à la formation des étudiants. Nous sommes également inquiets que ces problèmes d'espace limitent le développement potentiel de nouvelles sphères de recherche.
5. L'équipe de visite est encouragée par ses entretiens avec la haute direction de l'université et apprécie particulièrement qu'un projet du pavillon de la Faculté fait maintenant partie de leur plan de développement stratégique pour la Faculté.
6. L'équipe de visite considère ce critère comme atteint mais maintient qu'un projet d'agrandissement doit demeurer une priorité et qu'il serait pertinent de voir le département exercer un meilleur contrôle sur ses espaces physiques.

## 8. Ressources documentaires et technologies de l'information

*Le bibliothécaire d'architecture, et le cas échéant, le responsable de la documentation visuelle ou autre matériel non imprimé doivent préparer une auto-évaluation démontrant le caractère adéquat de la bibliothèque d'architecture. En ce qui concerne les technologies de l'information, le programme doit aussi fournir l'infrastructure requise et le personnel de soutien approprié, afin de contribuer efficacement aux cours du programme et aux activités du personnel et des membres du corps professoral.*

Atteint Non-atteint  
[ x ] [ ]

### Commentaires de l'équipe:

1. La bibliothèque d'architecture demeure l'un des grands atouts de l'école. Son emplacement physique directement au sein du bâtiment de la Faculté, la riche collection et la qualité du personnel font d'elle une ressource très appréciable. Un sondage effectué auprès des étudiants démontre également que le taux de satisfaction général s'est amélioré dans les trois dernières années au niveau du service, de l'accès à l'information et des lieux.

2. Depuis la dernière visite, la bibliothèque a ajouté un coin lecture, des branchements pour les ordinateurs portables et un numériseur, afin de mieux accommoder les étudiants. Les heures d'ouverture ont également été allongées légèrement les vendredi soirs afin d'en améliorer l'accès.
3. Malgré les coupures budgétaires généralisées, le budget pour la monographie est demeuré stable pour la bibliothèque.
4. En 2012, l'école a recruté un professeur de formation pratique à demi temps, qui est maintenant chargé du cours obligatoire *ARC2214 – Conception assistée par ordinateur*. De plus, il dirige l'un des ateliers optionnels de troisième année du baccalauréat et encadre des étudiants au projet final à la M. Arch. Le cours *ARC 2214* ainsi que le cours *ARC 1215* ont été modifiés afin d'assurer une meilleure intégration du numérique au curriculum du baccalauréat.
5. Les laboratoires informatiques sont équipés des logiciels spécifiques aux enseignements en architecture et les étudiants sont informés à savoir comment obtenir ces logiciels soit gratuitement ou soit à des prix étudiants. Huit nouveaux ordinateurs ont été installés dans le laboratoire 4182.
6. Nous avons aussi pu noter que l'école a fait des efforts dans la diffusion de l'information quant à l'acquisition légale de logiciels.
7. L'ouverture d'un atelier de fabrication numérique équipé d'un appareil de découpe laser en septembre 2011, ainsi que l'ajout d'un deuxième appareil de découpe laser et d'une fraiseuse à contrôle numérique ont constitué un élément significatif de l'effort de mise à jour du système informatique. L'atelier de métal a été équipé d'une fraiseuse à contrôle numérique et celle de l'atelier de plastique a été mise à niveau.
8. À noter également que tous les postes informatiques du personnel de soutien ont été remplacés au printemps 2013.
9. Un service d'impression numérique est disponible au travers de la coopérative Coopsco ou à l'extérieur de l'université, au choix des étudiants.

## 9. Ressources financières

*Le programme doit avoir accès à un appui institutionnel et à des ressources financières suffisants*

Atteint Non-atteint  
[ ] [x]

### Commentaires de l'équipe:

1. Alors que les rapports financiers des deux dernières années indiquent des déficits de 2,3% et 3,3% respectivement, l'équipe de visite constate que le budget de l'exercice financier courant a été diminué d'environ \$200 000 alors que des coupures pour l'année prochaine sont déjà annoncées. L'analyse du budget suggère que l'école opère déjà sous la limite inférieure des ressources financières requises pour livrer ses programmes.
2. Les pressions budgétaires ont présentement un impact négatif sur les activités de l'école. Les invités internationaux qui contribuaient, entre autres, à l'atteinte du critère de diversité culturelle dans l'atelier tryptique n'ont pu être engagés cette année. Aussi, les efforts requis pour atteindre minimalement le critère Design complet nécessiteront encore plus de ressources pour augmenter l'atteinte consistante de ce critère dans le futur.

3. Bien que les rencontres auprès du Vice-recteur aux études et le Doyen de la Faculté nous indiquent une compréhension des besoins de l'école, l'équipe de visite constate que la condition n'est plus atteinte et que si le manque de financement persiste, cela peut nuire à l'atteinte des conditions pour maintenir l'agrément dans le futur.

## 10. Structure administrative (l'institution et l'unité académique)

*Le programme doit être une institution ou une composante d'une institution accréditée par une agence reconnue d'agrément de l'enseignement supérieur. Le programme doit jouir d'un niveau d'autonomie comparable à celui des autres programmes professionnels pertinents de l'institution et suffisant pour lui permettre de se conformer à toutes les conditions d'agrément.*

Atteint Non-atteint  
[ x ] [ ]

### Commentaires de l'équipe:

Au vu du RPA et des rencontres avec le Doyen de la Faculté, le corps professoral et le personnel de soutien, l'équipe confirme que la structure administrative de l'école est appropriée et fonctionne normalement. L'équipe souligne que le nom actuel de la Faculté continue d'être controversé et que le désir d'y voir inclus le terme « architecture » reste à l'ordre du jour pour de nombreux professeurs.

## 11. Grade professionnel et curriculum

*Le CCCA n'octroie l'agrément qu'aux programmes professionnels en architecture. Ceux-ci comprennent:*

- *Maîtrise en Architecture précédée d'un baccalauréat préprofessionnel; exigence qui correspond normalement à cinq ou six années d'études;*
- *Maîtrise en Architecture sans exigence d'un baccalauréat préprofessionnel, qui consiste en un baccalauréat et d'un minimum de trois années d'études professionnelles;*
- *Baccalauréat en Architecture requérant un minimum de cinq années d'études, sauf au Québec où quatre années d'études universitaires suivent deux années d'études collégiales (CEGEP).*

*Les exigences du curriculum pour l'attribution de ces grades doivent inclure trois composantes: culture générale, études professionnelles, et cours à option axés respectivement sur les besoins de l'institution, de la profession architecturale et des étudiants.*

Atteint Non-atteint  
[ x ] [ ]

### Commentaires de l'équipe:

Le curriculum répond bien aux exigences de l'agrément. En particulier, le tableau récapitulatif, à la page 92 du RPA démontre bien les corrections apportées aux lacunes identifiées par la dernière équipe de visite en ajoutant un cours au choix au niveau de la maîtrise.

## 12. Critères de performance de l'étudiant (CPÉ)

*Chaque programme d'architecture doit faire en sorte que tous ses diplômés possèdent les habiletés et les connaissances définies par les critères de performance décrits ci-après, lesquels constituent les conditions minimales pour rencontrer les exigences du stage menant à l'obtention du permis d'exercice de la profession. (Voir les Conditions 2010 du CCCA pour plus de détails au sujet des catégories et critères des CPE).*

Atteint Non-atteint  
[ x ] [ ]

**A1. Habiletés de pensée critique**

*Capacité de soulever des questions claires et précises, d'utiliser des idées abstraites afin d'interpréter des informations, de tenir compte de divers points de vue, d'en venir à des conclusions raisonnées et de les vérifier en fonction de critères et de normes pertinents.*

Atteint Non-atteint  
[ x ] [ ]

Commentaires de l'équipe:

L'équipe de visite a constaté, tant au niveau du baccalauréat qu'à celui de la maîtrise, le haut niveau de compétence acquise par les étudiants dans le domaine de la pensée critique. La séquence de 4 ateliers 1011-1012-2011-2012, renforcée par les deux cours d'intégration 1 et 2, fournit l'évidence de la capacité des étudiants du premier cycle d'analyser un problème, et d'en expliquer la ou les solutions par l'intermédiaire de notes et diagrammes clairs et précis. Les trois cours ARC 2104, 3305 et 3321 renforcent cette évidence dans le domaine de la théorie de l'architecture et du projet. Au niveau de la maîtrise, la séquence de préparation au projet final (ARC 6823) et le projet final (ARC 6814) complètent l'évidence.

**A2. Habiletés en recherche**

*Capacité d'utiliser des méthodes de base de collecte et d'analyse de données dans le développement de tous les aspects du processus de programmation et de design.*

Atteint Non-atteint  
[ x ] [ ]

Commentaires de l'équipe:

Au niveau du baccalauréat, ce critère est atteint principalement dans la séquence des cours histoire et théorie ARC 2104, 3104 et 3305 ainsi que dans les analyses de cas menés dans le cadre des ateliers de première et seconde année. Au niveau de la maîtrise, la séquence de préparation au projet final (ARC 6823) et le projet final (ARC 6814) complètent l'évidence de manière satisfaisante. Néanmoins, l'équipe note la brièveté de plusieurs rapports de préparation et, de manière générale, questionne le fait que tous les travaux demandés soient de courte longueur. Au niveau de la maîtrise en particulier, l'équipe questionne l'absence de travaux de séminaires développés selon les modèles académiques. L'équipe n'a pas trouvé d'évidence forte de l'application de recherche pour la programmation comme noté dans les commentaires pour le CPÉ B2.

**A3. Habiletés graphiques**

*Capacité d'employer les moyens de représentation appropriés afin de communiquer les éléments formels essentiels à chaque étape du processus de programmation et de design.*

Atteint Non-atteint  
[ x ] [ ]

Commentaires de l'équipe:

Les compétences graphiques sont amplement démontrées dans la séquence des 4 ateliers sous forme de nombreuses maquettes d'étude, diagrammes, et présentations manuelles et digitales. L'équipe salue en particulier le travail de synthèse conceptuelle et graphique qu'elle a rencontré (Intégration ARC 1801, 1802 et 1803) dans les « carnets de bords » et autres projets graphiques réalisés dans les trois premiers semestres en particulier.



**A4. Habiletés langagières**

*Capacité de communiquer efficacement, oralement et par écrit, sur un sujet contenu dans le programme professionnel.*

Atteint Non-atteint  
[ x ] [ ]

Commentaires de l'équipe:

Les programmes de baccalauréat et de maîtrise offrent une claire évidence des capacités de communiquer par écrit et oralement. Comme dans le critère précédent, l'équipe salue l'intérêt et le professionnalisme des « carnets de bord » réalisés en conclusion des trois premiers semestres. L'équipe a apprécié l'évidence verbale fournie par les enregistrements vidéo de présentations d'étudiants dans le cours *ARC 3321*.

**A5. Habiletés de collaboration**

*Capacité d'identifier et d'assumer différents rôles afin de tirer profit des talents individuels et de collaborer avec autrui en tant que membre d'une équipe de design et dans d'autres circonstances.*

Atteint Non-atteint  
[ x ] [ ]

Commentaires de l'équipe:

Au niveau du baccalauréat, la collaboration est particulièrement visible dans les travaux d'analyse de cas menés dans la séquence de quatre cours architecture et construction (*ARC 1311, 1312, 2313, 2314*). Au niveau de la maîtrise, l'atelier d'architecture avancé *ARC 6812* et le cours parallèle *ARC 6844* sont menés en groupes de deux à tous les niveaux de leur contenu. Vu la complexité de cette séquence (site, projet, détails, assemblages, etc.), il est clair que le critère est atteint. L'équipe constate une amélioration depuis 2011 de l'enseignement des rôles nécessaires et des opportunités d'engagement des étudiants dans des pratiques et situations collaboratives.

**A6. Comportement humain**

*Compréhension de la relation entre le comportement humain, l'environnement naturel et le design de l'environnement construit.*

Atteint Non-atteint  
[ x ] [ ]

Commentaires de l'équipe:

Par le choix des sites et programmes (majoritairement de type logement collectif), la séquence des 4 premiers ateliers du baccalauréat (*ARC 1011, 1012, 2011, 2012*) est instrumentale dans le développement des compétences relatives à ce critère. Le nouveau cours *ARC 3321 Espace architectural, culture et société* complète l'évidence.

**A7. Diversité culturelle**

*Compréhension de la diversité des besoins, des valeurs, des normes de comportement et des modèles sociaux et spatiaux qui caractérisent différentes cultures et différents individus ainsi que les implications de cette diversité au niveau des rôles sociaux et des responsabilités des architectes.*

Atteint Non-atteint  
[ x ] [ ]

Commentaires de l'équipe:

Le nouveau cours obligatoire *ARC 3321 Espace architectural, culture et société* démontre que ce critère est atteint de manière satisfaisante pour tous les étudiants du baccalauréat. L'équipe

constate également que les ateliers à option de la troisième année renforcent l'exposition directe et indirecte des étudiants à la diversité culturelle de la condition contemporaine, que ce soit par l'approfondissement de la condition pluriculturelle de la ville de Montréal, ateliers et séminaires optionnels traitant par exemple du Moyen Nord québécois, de reconstruction à Haïti, et de préfabrication au Japon et ateliers menés dans le cadre des échanges internationaux.

**A8. Histoire et théorie**

*Compréhension de diverses traditions mondiales et locales en architecture, en architecture du paysage et en design urbain, ainsi que des facteurs qui les ont façonnées.*

Atteint Non-atteint  
[ x ] [ ]

Commentaires de l'équipe:

L'équipe reconnaît la valeur critique offerte aux étudiants par la séquence des 5 cours obligatoires du premier cycle en histoire et théorie. Néanmoins, elle constate que la séquence est exclusivement concentrée sur les traditions européennes et nord-américaines et que l'exposition des étudiants aux traditions non-occidentales en architecture, paysage et design urbain est insuffisante dans le contexte mondial de l'éducation.

**A9. Précédents**

*Capacité de faire une analyse et une évaluation approfondies d'un bâtiment, d'un ensemble de bâtiments ou d'un espace urbain.*

Atteint Non-atteint  
[ x ] [ ]

Commentaires de l'équipe:

L'équipe de visite a rencontré l'ample évidence que ce critère est atteint tant au niveau du baccalauréat (ARC 2011, 3104, 1311, 2313) qu'à celui de la maîtrise au sein d'une sélection de cours d'atelier de premier cycle, de théorie, et d'architecture et construction, y compris les cours ARC 6822 et 6814.

**B1. Habiletés en design**

*Capacité d'appliquer des principes organisationnels, spatiaux, structuraux et de construction, à la conception et au développement d'espaces, d'éléments de construction et de composantes tectoniques.*

Atteint Non-atteint  
[ x ] [ ]

Commentaires de l'équipe:

Au niveau du baccalauréat l'équipe reconnaît la bonne qualité du travail accomplie par les étudiants dans la séquence introductive des quatre ateliers (ARC 1101, 1102, 2011, 2012). L'équipe apprécie l'importance donnée dans ces ateliers pour le design du logement collectif en relation avec le tissu urbain et la ville. Cette capacité est augmentée par les cours optionnels dans la troisième année du baccalauréat. Au niveau de la maîtrise, le critère est également atteint. De manière générale l'équipe constate qu'il n'y a pas beaucoup d'évidence de diversité et de complexité dans les problématiques des ateliers obligatoires.

**B2. Préparation d'un programme**

*Capacité de préparer un programme complet pour un projet d'architecture qui tient compte des besoins du client et de l'utilisateur, des précédents appropriés, des exigences en termes d'espace et d'équipement, des lois et des normes pertinentes et des critères de sélection du site et d'évaluation du projet*

Atteint Non-atteint  
[ ] [x]

Commentaires de l'équipe:

Une majorité des projets en atelier portent sur le logement dont le programme semble se limiter à une exploration typologique. Cette programmation étant relativement simple, et souvent prescrite d'avance, n'offre pas l'opportunité d'élaborer une problématique et analyse du lieu à partir d'une proposition créative du programme de projet. On s'attendrait également à voir une exploration de complexité croissante au fil des ateliers et incluant, par exemple, des équipements publics et immeubles de grande hauteur. La planification détaillée des espaces servis et servants semble souffrir du manque d'analyse du programme qui devrait informer davantage la solution architecturale. Au niveau de la maîtrise, les projets finaux montrent une diversité de programmes manquant néanmoins de précision et de rigueur. L'équipe constate un manque dans le développement programmatique au début de la maîtrise.

**B3. Aménagement du site**

*Capacité d'analyser un contexte et les conditions d'un site et d'y répondre adéquatement dans l'élaboration d'un programme et la conception d'un projet.*

Atteint Non-atteint  
[x] [ ]

Commentaires de l'équipe:

L'exploration et analyse des conditions complexes qui définissent le lieu et qui agissent sur le site sont une force de l'école. Les rapports d'analyse sont bien documentés et servent à informer les décisions de conception des projets. Comme noté précédemment, l'école pourrait enrichir l'analyse du lieu par une exploration plus poussée du programme de projet.

**B4. Design durable**

*Capacité d'appliquer les principes du design durable afin de produire des projets qui conservent les ressources naturelles et bâties, qui procurent un environnement sain aux occupants et qui réduisent les impacts de la construction et de l'exploitation des bâtiments sur les futures générations.*

Atteint Non-atteint  
[x] [ ]

Commentaires de l'équipe:

Les étudiants sont sensibilisés tôt dans le programme aux notions du développement durable et ceci leur permet d'explorer ces notions tout au long du processus de conception. On constate que ces notions occupent une grande place dans la culture générale des étudiants et se reflètent bien dans les travaux et projets d'atelier. L'équipe de visite considère l'atteinte de ce critère comme un point fort du programme.

**B5. Accessibilité**

*Capacité de concevoir un site et un bâtiment adaptés aux individus ayant diverses capacités physiques et cognitives.*

Atteint Non-atteint  
[ ] [x]

Commentaires de l'équipe:

Malgré l'ajout de cette composante au cours ARC6832 touchant les questions règlementaires, l'équipe de visite est de nouveau très préoccupée par un manque d'évidence du souci pour l'accessibilité dans toutes ses dimensions complexes et qui ont pour objet d'assurer non-seulement le respect des règlements et la commodité d'usage mais surtout le maintien de la dignité humaine dans l'aménagement urbain et tout l'environnement bâti.

**B6. Systèmes de sécurité, codes et normes du bâtiment**

*Compréhension des principes qui sous-tendent le design et la sélection des systèmes de sécurité et de leurs sous-systèmes dans les bâtiments; des codes, des règlements et des normes applicables à un site et à un projet donnés, incluant les types d'occupation, les hauteurs et superficies de bâtiments autorisées, les types de constructions autorisés, les exigences de séparation et d'occupation, les moyens d'évacuation, la protection contre l'incendie et la structure.*

Atteint Non-atteint  
[ x ] [ ]

Commentaires de l'équipe:

Le critère est atteint au travers de la progression des ateliers et renforcé plus formellement par le cours de sécurité du bâtiment ARC 6832 visant la réglementation.

**B7. Systèmes structuraux**

*Compréhension des principes de comportement de la structure lorsqu'elle résiste à la gravité et aux forces latérales, ainsi que de l'évolution, de l'éventail et des applications appropriées des systèmes structuraux*

Atteint Non-atteint  
[ x ] [ ]

Commentaires de l'équipe:

La compréhension des différents systèmes structuraux et leurs principaux comportements face aux forces gravitationnelles et latérales est généralement bien répandue. On remarque, principalement dans les travaux ateliers avancés forts, une bonne capacité d'intégration de ces notions.

**B8. Systèmes environnementaux**

*Compréhension des principes de base qui sous-tendent la conception de systèmes environnementaux, incluant l'acoustique, l'éclairage et la climatisation, l'enveloppe de bâtiment et la consommation énergétique, avec une connaissance des outils d'évaluation de la performance appropriés.*

Atteint Non-atteint  
[ ] [ x ]

Commentaires de l'équipe:

L'équipe constate que les cours privilégient les systèmes passifs de contrôle de l'environnement. Bien que l'équipe voit cette orientation de manière positive dans la perspective du développement durable, elle a pour conséquence un manque d'attention aux systèmes mécaniques. En outre, aucune évidence du traitement acoustique n'a été rencontrée.

**B9. Enveloppes du bâtiment**

*Compréhension des principes de base qui motivent les choix appropriés d'enveloppes de bâtiment et d'assemblage associés, en ce qui concerne la performance globale, l'esthétique, le transfert de l'humidité, la durabilité et les ressources énergétiques et matérielles.*

Atteint Non-atteint  
[ x ] [ ]

Commentaires de l'équipe:

Le critère est très bien atteint. La compréhension des principes de bases de l'enveloppe est bien démontrée par la série de quatre cours, *Architecture et Construction*. L'équipe de visite note une appréciation particulière pour l'intégration de ces principes tôt dans plusieurs projets d'atelier.

**B10. Systèmes de service du bâtiment**

*Compréhension des principes de base qui sous-tendent le design des systèmes de service du bâtiment, incluant la plomberie, l'électricité, le transport vertical, la communication, les dispositifs d'urgence et la protection-incendie.*

Atteint Non-atteint  
[ x ] [ ]

Commentaires de l'équipe:

L'ensemble des travaux qui découlent des cours *ARC 2314 Architecture et Construction 4* et *ARC 5314 Mécanique, électricité et éclairagisme* démontrent une compréhension adéquate des systèmes de services du bâtiment. Malgré le fait que ce critère soit atteint, l'équipe de visite croit qu'il serait bénéfique du point de vue du design global d'encourager davantage l'intégration de ces notions dans les travaux d'atelier avancés.

**B11. Matériaux de construction et assemblages**

*Compréhension des principes de base liés à la sélection appropriée des matériaux de construction, des produits, des composantes et des assemblages, selon leurs caractéristiques propres et leur performance.*

Atteint Non-atteint  
[ x ] [ ]

Commentaires de l'équipe:

L'équipe de visite reconnaît qu'il y a une attention particulière apportée à ce critère. Les travaux pratiques et projets d'atelier démontrent une sensibilité des particularités qu'amènent différents matériaux à la conception architecturale. De plus, les cours cités dans la matrice offrent aux étudiants les ressources nécessaires pour analyser et concevoir des détails d'assemblage complet et adaptés à leurs projets.

**B12. Économie du bâtiment et contrôle des coûts**

*Capacité d'évaluer et de produire les détails de construction, comme partie intégrante du projet, de combinaisons appropriées de matériaux, de composantes et d'assemblages.*

Atteint Non-atteint  
[ x ] [ ]

Commentaires de l'équipe:

Ce critère est atteint pleinement par le cours *ARC 6834 Financement et gestion des coûts*.

**C1. Développement détaillé d'un projet**

*Capacité d'évaluer et de produire les détails de construction, comme partie intégrante du projet, de combinaisons appropriées de matériaux, de composantes et d'assemblages.*

Atteint Non-atteint  
[ x ] [ ]

Commentaires de l'équipe:

Les étudiants ont démontré au travers de plusieurs cours leurs habilités à sélectionner et à développer des séries de détails assurant des assemblages contemporains offrant des réponses sensées au climat local. Ceci est particulièrement évident dans le traitement des enveloppes du bâtiment et notamment dans le cours *ARC 6844 (Détails et intégration)*.

**C2. Intégration des systèmes du bâtiment**

*Capacité d'évaluer, de sélectionner et d'intégrer à la conception du bâtiment les systèmes structuraux, les systèmes environnementaux, les systèmes de sécurité, les enveloppes et les systèmes de service du bâtiment.*

Atteint Non-atteint  
[ x ] [ ]

Commentaires de l'équipe:

Les étudiants ont démontré une habilité à sélectionner et à intégrer les systèmes structuraux, environnementaux, de sécurité, et les enveloppes du bâtiment à l'intérieur de leur projet.

L'équipe remarque qu'il existe des écarts trop importants dans la pertinence des démarches entre les projets de qualité et ceux qui ont obtenus une note passable (ces derniers présentant notamment une maîtrise minimale des systèmes environnementaux). Toutefois les principes de design passif sont bien compris dans les deux cas.

**C3. Documentation technique**

*Capacité de produire la documentation et les descriptions techniques précises d'un projet de design pour fins d'évaluation et de construction.*

Atteint Non-atteint  
[ x ] [ ]

Commentaires de l'équipe:

Les étudiants ont démontré une bonne capacité à produire des documents techniques et descriptifs à la conception du projet. Ceci est illustré dans un bon nombre de cours et particulièrement au baccalauréat *ARC 2012 (Atelier d'architecture 4)* dans les coupes de murs traditionnelles et à la maîtrise *ARC 6844 (Détails et intégration)* dans les dessins en deux dimensions et dans les assemblages en trois dimensions.

**C4. Design complet**

*Capacité de concevoir un projet de design complet fondé sur une idée architecturale, un programme et un site. Le ou les projets devraient intégrer des systèmes structuraux et environnementaux, les enveloppes de bâtiments, les assemblages de construction, les systèmes de sécurité et les principes de responsabilité environnementale.*

Atteint Non-atteint  
[ x ] [ ]

Commentaires de l'équipe:

L'équipe reconnaît les progrès très significatifs et les changements apportés dans le présent curriculum dans la mise en œuvre du design complet. Toutefois, l'équipe de visite est d'avis que le

travail en atelier dans son ensemble ne suggère pas que le critère du design complet n'est atteint que minimalement pour la plupart des étudiants.

Le RPA stipule que l'approche au design complet est disséminée au travers de tout le curriculum de l'école d'architecture. L'équipe n'est pas de cet avis. Le travail doit démontrer la capacité de concevoir un projet fondé sur une idée architecturale qui rejoint à la fois le programme et le site, les systèmes structuraux, environnementaux, les enveloppes, les assemblages de construction, les systèmes de sécurité ainsi que les principes de responsabilité environnementale et ce, dans un atelier précis et non pas par dissémination.

L'équipe est d'avis qu'un minimum d'ajustement serait requis pour atteindre une pleine satisfaction du critère recherché. Par exemple, au baccalauréat, la coordination entre *ARC 2012 (Atelier d'architecture 4)* avec *ARC 1803 (Intégration 3)* et *ARC 2314 (Architecture et construction 4)* pourrait démontrer une meilleure démonstration de l'intégration possible des systèmes, à la structure et à l'enveloppe du bâtiment si le cours *ARC 5314 (Mécanique, électricité, éclairagisme)* était mieux intégré au processus de design. Toujours au niveau du baccalauréat, pour que le design complet soit plus révélé, les notions de structures pourraient être moins embryonnaires. L'équipe est poussée à croire que le cours *ARC 4324 (Stratégie structurale)* ne remplit pas assez bien le rôle stratégique qu'une structure peut occuper dans le processus d'idéation et de design d'un projet d'architecture.

L'équipe de visite a également noté que les considérations pour les systèmes environnementaux, dans le cas des projets passables, pourraient être plus convaincantes.

Au niveau de la maîtrise, la coordination de *l'Atelier d'architecture avancé 1 (ARC 6812)* avec *Détails et intégration (ARC 6844)* est un pas significatif à l'atteinte de ce critère. Dans les meilleurs projets de cet atelier, il appert que les étudiants démontrent une réelle habilité à traiter l'idée et le projet de façon holistique même si l'équipe a constaté une déficience dans l'élaboration du programme. Cependant, dans le cas des projets passables, l'équipe met en lumière la difficulté des étudiants à intégrer les principes du design complet et à démontrer une intégration, à la fois des systèmes environnementaux aux systèmes structuraux dans la conception d'un projet formant un tout.

Les membres enseignants de L'École ont indiqué que dans le futur, la séquence de ces deux cours sera changée pour favoriser une itération finale de l'idée vers le détail, et du détail vers l'idée, le tout pour assurer une boucle entre ces deux items et pour assurer la complétion du projet.

Aussi, l'équipe est d'avis que l'exercice en atelier est trop vaste et gagnerait en efficacité s'il en limitait la complexité du site et du programme. Cela aurait pour effet une maîtrise plus grande du projet dans les délais impartis, par l'intégration du cours *Détails et intégration (ARC 6844)*, en plus de rejoindre les grands objectifs du design complet.

En d'autres mots, l'actuel curriculum a le potentiel de fournir un excellent cadre à l'introduction aux principes du design complet au baccalauréat et à son affirmation à la maîtrise. Par le biais d'améliorations précises, l'équipe est convaincue que l'école pourrait construire un fort curriculum qui offrirait une plus grande exposition au design complet et qui sera bénéfique à la clarté du projet en plus de profiter aux étudiants.

**D1. Leadership et rôle social**

*Compréhension des techniques et habiletés nécessaires aux architectes pour travailler en collaboration avec les professionnels des disciplines connexes, les clients, les conseillers, les entrepreneurs et le public dans le processus de conception et de construction du bâtiment et pour défendre des enjeux environnementaux, sociaux et esthétiques dans leurs communautés.*

Atteint Non-atteint  
[ x ] [ ]

Commentaires de l'équipe:

Ce critère est atteint principalement dans le cours ARC6833 Pratique et gestion stratégique. Les expériences partagées des architectes praticiens au sein de l'école viennent également renforcer la compréhension de ce critère.

**D2. Éthique et jugement professionnel**

*Compréhension des enjeux éthiques impliqués dans la formation du jugement professionnel, en ce qui concerne les enjeux sociaux, politiques et culturels de la conception et de la pratique architecturale.*

Atteint Non-atteint  
[ x ] [ ]

Commentaires de l'équipe:

Ce critère est atteint principalement dans le cours ARC6833 Pratique et gestion stratégique. À moindre échelle, nous retrouvons ce critère au niveau de certains ateliers, par exemple, à travers des analyses de précédents.

**D3. Responsabilités légales**

*Compréhension de la responsabilité de l'architecte envers son client et le public conformément aux lois, codes, règlements et contrats associés à la pratique de l'architecture dans un contexte donné.*

Atteint Non-atteint  
[ x ] [ ]

Commentaires de l'équipe:

Ce critère est atteint principalement dans le cours ARC6833 Pratique et gestion stratégique, et également dans le cours ARC 6832 Sécurité du bâtiment, plus spécifiquement du côté de la responsabilité de l'architecte conformément à la réglementation.

**D4. Réalisation des projets**

*Compréhension des différentes méthodes de réalisation de projets, des contrats de services correspondants et des types de documents requis afin d'offrir des services professionnels compétents et responsables.*

Atteint Non-atteint  
[ x ] [ ]

Commentaires de l'équipe:

Ce critère est atteint principalement dans le cours ARC 6833 Pratique et gestion stratégique.



**D5. Organisation d'un bureau**

*Compréhension des principes de base de l'organisation d'un bureau d'architecte, incluant la gestion financière, la planification opérationnelle, le marketing, les négociations, la gestion de projet, l'atténuation du risque et la compréhension des tendances qui ont une incidence sur la pratique.*

Atteint Non-atteint  
[ x ] [ ]

Commentaires de l'équipe:

Ce critère est atteint principalement dans le cours *ARC 6833 Pratique et gestion stratégique*. La théorie est renforcée par un travail pratique demandant d'élaborer un plan d'affaires d'une agence d'architectes.

**D6. Stage professionnel**

*Compréhension du rôle du stage dans le développement professionnel, ainsi que des droits et des responsabilités réciproques des stagiaires et des employeurs.*

Atteint Non-atteint  
[ x ] [ ]

Commentaires de l'équipe:

Dès la séance d'accueil, les nouveaux étudiants du baccalauréat sont introduits aux grandes étapes de leur accès à l'exercice professionnel, ce qui inclut le stage professionnel. Au deuxième cycle, le président et le registraire de l'OAQ participent à la séance d'accueil et présentent entre autre, les exigences du stage. Ce sujet est également couvert dans le cours *ARC6833 Pratique et gestion stratégique*.

## IV. Annexes

### Annexe A: Introduction au programme

*Ce qui suit est tiré à partir du rapport du programme en architecture*

#### 1. Bref historique de l'Université de Montréal

En 1878, l'Université Laval de Québec inaugure à Montréal une succursale qui comprend quatre facultés : théologie, droit, médecine et arts. En mai 1919 l'Université, devenue autonome, change de statut de succursale montréalaise de l'Université Laval et portera le nom d'Université de Montréal. Sa devise sera *Fide splendet et scientia* (Elle rayonne par la foi et la science).

L'Université de Montréal reçoit sa première charte du Parlement de Québec en 1920. L'École Polytechnique, l'École des Hautes Études Commerciales et l'Institut agricole d'Oka conservent le statut d'Écoles affiliées. En avril 1924, l'Université retient les services de l'architecte Ernest Cormier pour l'aménagement d'un campus sur le terrain de la montagne. L'architecte Cormier soumet le premier plan d'ensemble du campus en mars 1926 et l'ouverture officielle du chantier a lieu en mai 1928, mais il y a interruption des travaux de construction d'une douzaine d'années, en raison de la crise économique. Ils reprennent en mai 1941. Le campus est ouvert aux étudiants à l'automne 1942 et, en juin 1943, l'inauguration officielle du nouveau bâtiment principal a lieu.

En 1961, la laïcisation est à l'ordre du jour des travaux du conseil des gouverneurs de l'Université et, en 1965, monsieur Roger Gaudry devient le premier recteur laïc de l'Université.

En 1962, l'approbation du plan d'agrandissement du campus de la montagne par l'urbaniste Jean-Claude LaHaye ouvre la voie à la construction de plusieurs pavillons. L'Université devient, en 1967, un établissement à caractère public dont les buts sont l'enseignement supérieur et la recherche et qui prévoit la participation des professeurs, des étudiants et des diplômés à son administration.

L'année 1961 voit la création de l'Institut d'urbanisme et, en 1964, l'École d'architecture devient un constituant de l'Université de Montréal. C'est en septembre 1968 que s'ouvrent les portes de la Faculté de l'aménagement qui regroupe alors l'École d'architecture et l'Institut d'urbanisme.

La création de la Faculté des études supérieures et de la Faculté des arts et des sciences en 1972 permet à l'Université de développer davantage sa mission de maintenir et de promouvoir l'excellence au niveau des études de maîtrise et de doctorat, de coordonner l'enseignement et la normalisation des programmes d'études supérieures, de stimuler le développement et la coordination de la recherche en liaison avec les unités de recherche de l'Université, et de favoriser la création de programmes interdisciplinaires ou multidisciplinaires. En 1990, l'Université adopte un énoncé de mission intitulé « L'Université de Montréal vers l'an 2000 ». Elle y expose son projet de devenir une grande université de recherche nord-américaine.

Seule université montréalaise francophone pendant près d'un siècle, l'Université de Montréal s'est vu confier des responsabilités d'enseignement et de recherche dans la plupart des domaines du savoir, ce qui en fait à la fois une université à vocation générale et professionnelle.

À l'échelle canadienne, l'Université de Montréal est la seule université à offrir la gamme complète des programmes majeurs en sciences de la santé : médecine, médecine dentaire, médecine vétérinaire, optométrie, pharmacie et sciences infirmières. À ces programmes, collaborent une quinzaine de centres hospitaliers, deux instituts de recherche – l'Institut de recherche clinique de Montréal, l'Institut du cancer de Montréal – de même qu'une douzaine de centres et de groupes de recherche créés par l'Université.

Après plus de 135 ans, l'Université de Montréal regroupe 15 facultés et écoles, ainsi que 67 unités départementales. Son personnel enseignant comprend plus de 2 600 professeurs et chercheurs, 2 300 professeurs de clinique et chargés d'enseignement de clinique et près de 2 500 chargés de cours. Ses deux écoles affiliées, l'École Polytechnique et HEC Montréal, comptent parmi les grandes écoles professionnelles du Canada.

L'Université de Montréal et les écoles affiliées offrent près de 250 programmes de premier cycle, 350 programmes de deuxième et troisième cycles et un programme d'études postdoctorales. Avec ses écoles affiliées et son réseau de 31 établissements de santé affiliés, elle allie près de 128 chaires de recherche, 216 centres et instituts de recherche et met au service des étudiants 17 bibliothèques.

Chaque année, l'Université décerne plus de 11 000 diplômes (incluant 3 334 diplômes dans les écoles affiliées). 62 864 étudiants réguliers étaient inscrits à l'automne 2011 dont 16 997 à l'École des Hautes Études Commerciales ou à l'École Polytechnique. Elle est l'un des établissements canadiens qui accueille le plus grand nombre d'étudiants de maîtrise et de doctorat avec 16 223 étudiants inscrits dans les programmes de deuxième et troisième cycles (statistiques du trimestre d'automne 2011).

Et pour 2011-2012, les fonds de recherche reçus par l'Université de Montréal et les écoles affiliées totalisent plus d'un demi-milliard de dollars.

En 2011, l'UdeM ouvrait un nouveau campus à Laval. Et les étudiants de la couronne nord ont été au rendez-vous. La nouvelle antenne lavalloise a accueilli une première cohorte de 1 544 étudiants, soit 339 de plus que prévu, dans des programmes pour lesquels il existe une forte demande de professionnels tels que le baccalauréat en sciences infirmières, le baccalauréat en éducation préscolaire et primaire et la maîtrise en psychoéducation.

Depuis avril 2012, les pelles mécaniques et les camions s'activent sur le terrain en friche de 180 000 m<sup>2</sup> situé entre les quartiers Outremont, Parc-Extension et Petite-Patrie. On le prépare à accueillir un campus de l'innovation, un milieu de vie, de recherche et d'étude branché sur le XXI<sup>e</sup> siècle.

Situé en plein cœur de l'île, le site sera occupé, d'ici quelques années, par un ensemble formé du Pavillon des sciences de l'UdeM, d'un pavillon de services (salles de cours et bibliothèque), de quatre parcs, de logements résidentiels et d'un réseau de pistes cyclables. L'Institut national de la recherche scientifique (INRS) et Polytechnique

Montréal prévoient aussi transférer certaines activités de recherche sur ce campus. Le Pavillon des sciences offrira à nos étudiants de chimie, de physique, de sciences biologiques et de géographie un environnement de recherche et de formation de classe mondiale.

L'École s'est vivement intéressée au projet du nouveau campus tout comme au potentiel de densification du campus actuel. Entre autres, plusieurs ateliers ont été menés sur l'un ou l'autre de ces sujets et des représentants de la haute administration universitaire et de la Direction des immeubles ont été invités à assister aux présentations des étudiants. L'École a largement contribué à l'organisation d'un colloque qui s'est tenu à la Faculté sous le thème Imaginer le campus de l'avenir, lors duquel Bernard Tschumi a prononcé une conférence intitulée Concours de ville. L'École suit avec attention le développement de ce dossier, elle a offert son expertise à la haute direction et un de nos professeurs siège à la Société de développement immobilier de l'Université de Montréal (SODIUM).

## **2. Mission de l'établissement**

### **Notre mission**

L'Université de Montréal agit comme une force de changement et de progrès par sa contribution intellectuelle, culturelle et scientifique à la société. Solidement enracinée dans son milieu, l'UdeM exerce ses activités dans tous les champs du savoir et rayonne en créant des connaissances qu'elle partage et diffuse de par le monde.

### **Notre vision**

Nord-américaine par sa situation géographique, l'Université de Montréal entend se positionner comme une référence incontournable sur la scène universitaire francophone et internationale.

### **Comment?**

1. En constituant un environnement d'études exceptionnel qui réaffirme son statut de grande université de recherche tout en assurant la formation – initiale et continue – de la relève de haut niveau dont notre monde a besoin;
2. En maximisant les retombées de ses activités au bénéfice de la collectivité;
3. En créant sur son campus une expérience étudiante unique.

### **Nos valeurs**

Depuis sa fondation en 1878, l'Université de Montréal s'est bâtie sur un ensemble de valeurs qu'elle continue aujourd'hui d'actualiser à la lumière des enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle.

#### **Autonomie universitaire**

Nous défendons la liberté de pensée et d'expression et l'indépendance de l'institution universitaire dans l'exercice de ses fonctions d'enseignement et de recherche. Nous reconnaissons également la valeur critique du travail intellectuel et sa fonction de vigie sociale.

#### **Avancées de la connaissance**

Nous croyons que les avancées de la connaissance, au sein comme au carrefour des disciplines constituées, sont porteuses de progrès sociaux et garantes d'une société démocratique, au service des citoyens.

#### **Excellence**

À l'UdeM, le dépassement de soi est constitutif de la mission universitaire et participe de l'idéal que nous partageons avec nos étudiants, nos professeurs et l'ensemble de notre communauté.

#### **Transmission du savoir**

Nous croyons que le partage et la transmission du savoir sont essentiels à une plus juste compréhension du monde dans lequel nous vivons.

#### **Ouverture, respect, diversité**

Par la diversité de sa communauté et la variété de ses programmes et des travaux de ses professeurs, l'UdeM reflète toute la complexité du monde et enseigne à ses étudiants le respect d'autrui et l'ouverture d'esprit.

#### **Intérêt public**

Établissement public d'enseignement et de recherche, l'UdeM croit au pouvoir des actions menées au service du bien commun et considère l'amélioration générale de la société comme la finalité première de l'enseignement et de la recherche.

### 3. Histoire du programme

Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, il n'y a pas eu de véritable enseignement de l'architecture au Québec. On accédait à cette profession après une longue période d'apprentissage chez un praticien. Au mieux, on suivait quelques cours de dessin et de construction à l'École des Arts et Manufactures ou, à partir de 1878, à l'École Polytechnique de Montréal.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la rude concurrence à laquelle les architectes québécois étaient soumis, notamment par leurs collègues américains, a provoqué la création de l'Association des architectes de la province de Québec (1890). Celle-ci a tout de suite travaillé à l'établissement d'un enseignement supérieur de l'architecture afin de pouvoir démontrer la compétence de ses membres. C'est à son instigation qu'ont été successivement créés les départements d'architecture de l'Université McGill (1896) et de l'École Polytechnique de Montréal (1907), tous deux sur le modèle de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris, par d'anciens étudiants de celle-ci. Affiliée à l'Université de Montréal en 1919, l'École Polytechnique de Montréal dispensait surtout un enseignement sensible aux nécessités matérielles et fonctionnelles, ouvert aux innovations techniques. Les préoccupations esthétiques des architectes y étaient d'autant plus brimées qu'ils étaient formés à l'écart des autres disciplines artistiques. À ce point qu'en 1923, il apparut préférable de rattacher le département d'architecture à l'École des Beaux-Arts nouvellement créée, afin de lui donner un cadre plus conforme à la tradition.

Marquées par la crise économique de 1929-1936 et par la Seconde Guerre mondiale (1939-1945), les années suivantes ébranlèrent rapidement cet ordre traditionnel et firent apparaître la nécessité d'une réforme en profondeur de l'enseignement de l'architecture. L'instauration d'une École d'architecture indépendante (1959) n'y ayant pas suffi, le Comité d'enquête Lamontagne (1963) en recommanda le retour dans le giron de l'Université de Montréal (1964), où l'École pourrait bénéficier de nouveaux rapports avec les disciplines de sciences humaines.

C'est ainsi qu'en 1968 l'École d'architecture et l'Institut d'urbanisme s'associaient pour former la Faculté de l'aménagement sous l'égide de son premier doyen, monsieur Guy Desbarats. Dans ce nouveau cadre, l'École prit à sa charge la création des programmes d'architecture de paysage et de design industriel, lesquels sont depuis devenus des départements autonomes au sein de la même Faculté (1978). Entre-temps, les remous politiques, économiques et socioculturels qui ont secoué la société nord-américaine à la fin des années 1960 et au début des années 1970 ont provoqué un vaste questionnement sur le rôle de l'architecte et sur sa formation. Sous la direction de messieurs Jean-Luc Poulin (1968-1971) et Serge Carreau (1971-1975), le programme de l'École a alors été élargi considérablement. À l'instar des autres écoles, les structures universitaires étaient contestées par les étudiants et par les enseignants.

À partir de 1976, le système des ateliers en vigueur à l'École fut remplacé par une série d'« unités » structurées autour des préoccupations particulières des enseignants et regroupant des étudiants de deuxième, troisième et quatrième années. Le système des « unités » offrait aux étudiants un choix d'ateliers d'architecture très variés portant sur des thèmes précis comme l'industrialisation (TSB), l'innovation technique (ITF), l'écologie (GRACE), la topologie structurale, la relation personne-environnement. D'autres ateliers se penchaient sur des thèmes liés à l'enracinement de l'architecture dans la ville, comme l'architecture urbaine (AU), l'habitat populaire urbain (HPU), et le patrimoine architectural (GRASH). Ces recherches questionnant l'objet du projet dans la spécificité de sa condition nord-américaine et l'originalité de la culture montréalaise ont instauré une tradition qui particularise toujours cette institution.

Cet élargissement a entraîné une diversification d'intérêts spécialisés, provoquant inévitablement un débat sur ce qui devait constituer la formation de base obligatoire, tout en favorisant la mise en place des programmes de maîtrise en aménagement et en restauration, rénovation, recyclage. Cette réforme entreprise sous la direction de Jean-Claude Marsan (1978-1979) a fait l'objet d'une première évaluation interne à l'occasion d'un

colloque organisé en 1980 par Len Warshaw, alors directeur intérimaire. Suivant les recommandations de ce colloque, les efforts ont été placés à l'enseignement de la valorisation et de la consolidation des acquis (Jean Ouellet, directeur, 1980-1985).

Par la suite, le contexte économique difficile a conduit à un important effort de rationalisation et de redéploiement des ressources pour pouvoir répondre aux nouveaux besoins. L'élaboration d'un plan quinquennal de développement, en 1986 (Louis C. Pretty, directeur, 1986-1989), constituait un premier effort de rationalisation.

Au cours des dix années suivantes, sous la direction de Roger-Bruno Richard (1989-1999), de nouveaux rapports se sont établis avec le milieu professionnel local et international, dont plusieurs membres ont été associés à l'enseignement de l'École, à titre de conférenciers, de chargés de formation pratique ou de professeurs invités : création de l'*Atelier triptyque - ARC3014* (trois courts projets sous la direction de professeurs invités renommés à chaque trimestre), actualisation du programme professionnel en architecture en fonction des critères nord-américains d'accréditation, orientation vers de nouvelles formes de pratique dans le cadre des Ateliers thématiques et multiplication des échanges avec d'autres écoles à l'étranger.

Des liens ont été établis avec le Centre canadien d'architecture (CCA) notamment par la création de l'Institut de recherche en histoire de l'architecture (IRHA), regroupant l'Université de Montréal, l'Université McGill, le CCA et, plus récemment, l'Université Concordia.

Le projet d'agrandissement et d'aménagement du Pavillon de la Faculté de l'aménagement conçu par les architectes Saucier+Perrotte / Menkes, Shooner et Dagenais, un projet qui s'est vu décerner plusieurs prix de reconnaissance pour l'excellence de son architecture, a permis de réorganiser l'ensemble des activités de façon plus fonctionnelle et plus adéquate ainsi qu'en témoignait le rapport d'évaluation de 1998.

L'actualisation du programme pour répondre aux normes d'accréditation nord-américaine (1994) a provoqué une réflexion sur l'étroitesse du programme du baccalauréat (120 crédits) de quatre années. D'où un nouveau programme comportant un Baccalauréat préprofessionnel de 90 crédits (3 ans, soit la durée usuelle d'un baccalauréat au Québec où les étudiants complètent 13 années d'études avant d'accéder à l'Université) et une Maîtrise en architecture de 45 crédits (1 ½ an) permettant à l'étudiant de choisir un des six blocs de cours spécialisés correspondant à de nouvelles formes de pratique : trois de ces blocs spécialisés sont alors alimentés par une option correspondante de la M.Sc.A en aménagement (Conservation de l'environnement bâti, Montage et gestion de projets d'aménagement et Conception, modélisation, fabrication assistées par ordinateur) et les trois autres sont des créneaux spécifiques où l'École d'architecture s'est bâtie une renommée importante depuis longtemps (Design architectural, Architecture urbaine et Systèmes constructifs). Cette proposition a été entérinée par les autorités de l'Université au printemps 1998.

En 1999, le CCCA émet un avis favorable pour l'agrément des programmes offerts par l'École d'architecture, soit le Baccalauréat en architecture qui a cessé d'admettre des étudiants en septembre 2000 et les nouveaux programmes issus de la transformation du cheminement de la formation professionnelle : le Baccalauréat en design architectural, suivi de la Maîtrise en architecture.

Sous la direction de Georges Adamczyk (1999-2007), ces nouveaux programmes sont mis en place après que l'Université eut obtenu l'autorisation du ministère de l'Éducation et de l'Office des professions. Ceci marque l'occasion d'un renouveau pédagogique dans le cadre d'une stratégie favorisant l'intégration des nouvelles technologies, la contribution des meilleurs professionnels aux enseignements de l'École, le recrutement de nouveaux professeurs reconnus pour l'excellence de leur enseignement et de leur recherche, l'internationalisation et le développement de la recherche en particulier dans le domaine de la conception architecturale. De plus, l'École aura bénéficié, durant cette période, d'un accroissement significatif de son budget d'opération et de près de 500 000 \$ de dons en vue de créer de nouvelles bourses et de soutenir des activités spéciales.

En avril 2004, les derniers diplômés de bachelier en architecture sont accordés. Dès septembre 2004, l'École entreprend de célébrer le 40<sup>e</sup> anniversaire de son entrée à l'Université de Montréal. Différentes activités sont organisées tout au long de l'année pour se terminer par la remise d'un doctorat honoris causa à Bernard Tschumi.

En 2005, une Chaire de recherche du Canada de niveau 1 est attribuée à Christina Cameron. Les travaux effectués par Christina Cameron dans le cadre sa Chaire de recherche en patrimoine bâti portent sur la problématique de la perception évolutive de la notion de patrimoine culturel et de la signification qui en résulte aujourd'hui, de même que sur les conséquences de cette évolution sur les processus de conservation, de mise en valeur et de gestion. Très active tant sur la scène locale qu'internationale, madame Cameron a procuré un rayonnement exceptionnel à l'École ainsi qu'à la cause du patrimoine bâti. La création de la Chaire et l'apport de Christina Cameron à l'École auront contribué au renouvellement d'un champ de recherche auquel l'École est identifiée, soit la conservation de l'environnement bâti.

Lancé en 2006, le Catalogue des concours canadiens (CCC) est un moteur de recherche conçu sur une initiative du Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle (LEAP), sous la direction de Jean-Pierre Chupin, dans le but de rendre publique une partie essentielle de sa base de données documentaire. Le LEAP a ensuite exporté la technologie qu'il a développée pour l'appliquer à l'archivage des concours EUROPAN-France.

En 2007, l'arrivée de Anne Cormier à la direction amorce une tendance consolidée par l'engagement de plusieurs professeures à l'École et la nomination d'autres directrices ailleurs au pays. Si la situation financière difficile de l'Université ralentit quelque peu les activités internationales de l'École au cours de l'année suivante, la recherche subventionnée en architecture connaît un essor remarquable. Cet essor s'explique principalement par le travail d'équipe des professeurs réunis dans les groupes de recherche dont la synergie a permis d'établir de solides expertises qui sont reconnues internationalement.

À l'automne 2008, le programme de baccalauréat, désormais intitulé Baccalauréat en sciences, Architecture, passe de 90 à 95 crédits en raison notamment de l'introduction de trois cours de 1 crédit (*Intégration 1, 2 et 3*) qui favorisent l'intégration horizontale et verticale des apprentissages. Les modifications visent principalement à renforcer l'enseignement de la construction dans une perspective de compréhension globale du projet d'architecture.

À partir de 2009, l'École contribue au nouveau programme de formation continue de l'OAQ que ce soit dans le cadre d'activités spécialement organisées pour le programme ou encore en proposant aux membres de l'Ordre de participer à des colloques ou conférences reconnues par l'OAQ.

La Commission des études de l'Université de Montréal a adopté en juin 2007 un protocole d'évaluation périodique des programmes d'études qui définit les orientations et les étapes du processus d'évaluation périodique des programmes d'études à l'Université de Montréal selon un cycle de 10 ans. Les programmes de l'École d'architecture sont évalués en 2010-2011 suivant ce nouveau protocole. Cela a mené, au cours des années 2011 et 2012 à une réflexion approfondie sur la discipline, sur la profession et sur l'enseignement de l'architecture à la maîtrise et à un projet de refonte majeure de la M.Arch. Dans ce projet, la M.Arch. devient un programme de 60 crédits, plutôt que de 45 crédits. Il est complété en deux ans et met de l'avant une définition étendue de la profession, passant par la reconnaissance du statut intellectuel de l'architecte et misant sur un développement explicite de ses capacités réflexives. Ce programme devrait être effectif en septembre 2014.

En mars 2011, l'École a accueilli, conjointement avec l'École d'architecture de l'Université McGill, la 99<sup>e</sup> conférence annuelle de l'Association of Collegiate Schools of Architecture sous le titre *Where do you stand?*

qui a réuni un grand nombre de participants de l'Amérique du Nord. Ce fut une excellente occasion de rayonnement pour l'École, ce colloque offrant une très importante vitrine.

Cette même année, l'Université de Montréal crée une Chaire de recherche sur les concours et les pratiques contemporaines en architecture. Le professeur Jean-Pierre Chupin en est le titulaire. Cette chaire très active à l'étranger organise d'importants colloques qui contribuent significativement à la reconnaissance de l'École au plan international ainsi qu'à la pérennité du Catalogue des concours canadiens.

À partir de septembre 2011, les étudiants ont pu profiter d'un tout nouvel atelier de fabrication numérique équipé d'un appareil de découpe laser numérique auquel a été ajouté, en septembre 2012, un second appareil de découpe laser ainsi qu'une fraiseuse à contrôle numérique. Un simulateur de ciel nuageux a été construit à l'instigation de Valérie Mahaut.

Au printemps 2012, les activités d'enseignement de l'École ont été perturbées par une grève étudiante s'étendant à l'échelle du Québec. Les étudiants de l'École se sont mis en grève le 3 mars 2012 et ne sont retournés en classe que le 16 mai. Des scénarios de rattrapage ayant été élaborés de semaine en semaine, grâce à la collaboration de l'ensemble du corps enseignant, le retour en classe a pu être effectif dès le lendemain du vote en faveur de la levée de la grève. Suivant les directives de l'Université, le trimestre d'hiver a été prolongé jusqu'au 22 juin. Les plans de rattrapage des cours et ateliers ont été soumis à l'approbation de l'École et de l'Université et approuvés, les enseignants ayant réussi à condenser les sept dernières semaines de cours en 5 semaines et 3 jours. Une attention particulière a été portée à l'harmonisation du rattrapage par niveau afin d'éviter des pointes de surcharge de travail aux étudiants. Les circonstances ont forcé l'annulation d'un cours d'été optionnel, *ARC4328 Matériaux de construction*, cependant l'activité hors les murs annuelle qui devait se tenir à Berlin a pu être maintenue grâce à la diligence de l'enseignant responsable, le professeur invité Sinisha Brdar.

La grève a également eu un impact sur le calendrier 2012-2013. L'École a adopté l'horaire différé autorisé par l'Université afin de pouvoir accueillir à l'automne de nouveaux étudiants de niveau collégial ou universitaire dont les cours avaient été suspendus en mai par décision ministérielle et qui ne termineraient le trimestre d'hiver 2012 qu'à la fin du mois de septembre 2012. Aussi, en 2012-2013, le trimestre d'automne a été condensé en 14 semaines, les cours débutant le 1<sup>er</sup> octobre et se terminant le 18 janvier sans semaine d'activités libres. Le trimestre d'hiver s'est, quant à lui, déroulé sur 15 semaines, du 21 janvier au 10 mai, incluant une semaine d'activités libres.

Ces perturbations n'ont pas ralenti de façon significative la plupart des projets en cours, dont celui de la refonte de la maîtrise et le projet de Ph.D. en architecture, et en 2012-2013, l'École est demeurée très active proposant comme par le passé plusieurs colloques, conférences et expositions, dont VIVE LA VILLE ! HOMMAGE À MELVIN CHARNEY PAR SES ÉLÈVES. Cette exposition organisée à la mémoire du regretté Melvin Charney a été l'occasion d'une contribution formidable de diplômés et de professeurs de l'École et de leurs retrouvailles. L'hommage à ce professeur marquant qui a contribué au rattachement de l'École d'architecture à l'Université de Montréal en 1964 s'est prolongé au printemps, alors qu'il a reçu, à la proposition de professeurs de l'École et à titre posthume, la médaille du mérite de l'OAQ.

En 2014, l'École célébrera ses 50 années à l'Université de Montréal. Ce sera là une excellente occasion pour tous ses diplômés de renouer avec l'École et de s'y associer pour préparer de nouveaux chantiers.

#### 4. Mission du programme

Au sein de la Faculté de l'aménagement, l'École d'architecture a pour mandat général d'assurer la qualité de la formation et de la recherche liées à :

- La pratique professionnelle de l'architecte



- La connaissance et la culture architecturales.

En 1998, l'École d'architecture a adopté l'énoncé suivant afin de préciser sa mission particulière :

En vue de rendre service à la société dans sa recherche de beauté, de bien-être et de qualité, l'École d'architecture s'applique à :

- Développer une approche à l'architecture axée sur les processus de design prenant en considération l'ensemble des questions liées au milieu bâti;
- Investir les différents secteurs d'activités d'où émergent les nouvelles formes de pratiques; Favoriser la génération et la matérialisation des idées les plus en mesure de répondre aux besoins et aux aspirations des usagers et des collectivités;
- Constituer un foyer de la culture architecturale et un noyau actif de recherche et rayonnement.

### **5. Plan d'action du programme**

En 2011, l'École d'architecture a complété l'auto-évaluation de ses programmes (voir section 3.2). Cela a permis de confirmer la pertinence de changements mineurs qui ont été implantés en septembre 2011 (pour la maîtrise) et en septembre 2012 (pour le baccalauréat). Les résultats du processus d'auto-évaluation ont également mené à une réflexion approfondie sur la discipline, sur la profession et sur l'enseignement de l'architecture. Cette réflexion a considérablement nourri le projet de refonte majeure de la maîtrise présenté dans la section 2.5 ainsi que la formulation du plan d'action stratégique de l'École pour 2013-2018.

Pour bien situer les réalisations de l'École depuis le dépôt du précédent RPA en 2010, il faut mentionner le défi singulier qu'a constitué la grève étudiante du printemps 2012. L'École est alors parvenue à compléter un rattrapage adéquat des cours assurant ainsi la qualité de la formation de ses étudiants conformément à sa mission. De plus, elle a adopté l'horaire différé (2012-2013) autorisé par l'Université pour mieux accueillir les nouveaux admis à l'automne 2013. La rentrée s'est alors effectuée le 1<sup>er</sup> octobre plutôt que le 4 septembre. Les mesures qui ont alors été mises en place sont décrites à la section 4.1.2.

Il faut également mentionner le renouvellement de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti dont est titulaire la professeure Christina Cameron, la création d'une Chaire de recherche sur les concours et les pratiques contemporaines en architecture dont le professeur Jean-Pierre Chupin est titulaire et l'organisation conjointe, avec l'École d'architecture de l'Université McGill, de la 99<sup>e</sup> conférence annuelle de l'Association of Collegiate Schools of Architecture. Et il faut aussi noter l'augmentation du nombre de professeurs de 19,5 à 20 postes équivalent temps complet avec l'engagement du nouveau professeur de formation pratique Thomas Balaban, un praticien spécialiste en conception numérique.

À l'Université de Montréal, les facultés déposent une planification triennale qui est mise à jour annuellement. L'École d'architecture contribue à la planification triennale de la Faculté de l'aménagement. Cette planification est ensuite reprise dans le plan stratégique que l'Université présente au Conseil de l'Université. Les indicateurs de réussite sont préparés par le Bureau de recherche institutionnelle (BRI) et disponibles sur son site web. Ces indicateurs qui rendent compte de données pour l'année courante et de leur évolution traitent des admissions, des inscriptions, du nombre de diplômés, du nombre de personnel enseignant et de recherche, des dépenses, des revenus, de l'organisation de l'enseignement, de la caractérisation de la charge d'enseignement et présentent les ratios et les indicateurs standardisés : profil étudiant, revenus de recherche, charge d'enseignement moyenne, nombre moyen d'étudiants équivalent temps complet (EETC) à la charge du personnel enseignant et de soutien, du coût unitaire brut des EETC et indice de péréquation.

Par ailleurs, afin d'assurer la réalisation des objectifs propres à sa mission, l'École établit également son propre plan stratégique. Un plan stratégique de l'École pour 2013-2018 a été adopté par l'Assemblée en tant que document de travail.

## Annexe B: L'équipe de visite

### PRÉSIDENT

Claudio Brun del Re<sup>OAA, OAO, FRAIC</sup> Praticien  
Directeur exécutif  
Service des immeubles  
203 - 141 Louis Pasteur,  
Ottawa ON K1N 6N5  
Tél. : (613).562.5839  
Télec. : (613).562.5182  
Courriel: cbdelre@uottawa.ca

### MEMBRES

Barry Sampson<sup>OAA</sup> Éducateur  
Baird Sampson Neuert Architects Inc.  
317 Adelaide Street West, Suite 1004  
Toronto, Ontario, M5V 1P9  
Tél. : (416) 363-8877  
Cell.: (416) 566-2473  
Courriel : bsampson@bsnarchitects.com

Carole Caron<sup>AANB</sup> Praticienne  
Aedifex Architecture Inc.  
281 St. George Street  
Bathurst, NB E2A 1B8  
Tél.: (506) 546-8429  
Télec.: (506) 546-8426  
Courriel: ccaron@aedifex.ca

Jean-François Lejeune Éducateur  
20 Island Ave # 302  
Miami Beach FL 33139 USA  
Tél.M : (305) 695-0984  
Tél.Bur : (305) 772-6729  
Courriel: flejeune@miami.edu

### ÉTUDIANT

Andrew Choptiany  
25 Stewart Street  
Toronto, Ontario M5V 2V8  
Tel.: (647) 893-7982  
E-mail: a.choptiany@gmail.com

### OBSERVATEUR DU CCCA

Sylvain Lagacé<sup>AANB</sup> Praticien  
278 york street,  
Bathurst, NB E2A 1H1  
Tél. : (506) 549-9268  
sylvain@slarchitecte.ca

### OBSERVATEUR DU PROGRAMME:

Peter Fianu Praticien  
Ville de Montréal  
303 rue Notre-Dame Est  
5e étage, bureau 5A-15.05  
Montréal (Québec)  
H2Y 3Y8  
Tel au bureau: 514-872-6255  
Cell: 514-916-0972  
Courriel : fianu.peter@gmail.com

## Annexe C: Le calendrier de la visite

### **Samedi 15 février 2014**

Après-midi	Arrivée des membres de l'équipe et enregistrement à l'hôtel Méridien Versailles
17h30	Présentation de l'équipe et séance d'orientation (salle Bordeaux hôtel Méridien Versailles)
18h15	Brève rencontre avec la directrice (salle Bordeaux hôtel Méridien Versailles)
19h00	Repas de l'équipe seulement (restaurant Le Serpent – Fonderie Darling)

### **Dimanche 16 février 2014**

07h30	Petit déjeuner de l'équipe seulement (Restaurant Ridi - Hôtel Méridien Versailles)
08h30	Réunion de l'équipe (Hôtel Méridien Versailles, salle Bordeaux)
11h00	Informations générales au sujet de la salle de travail de l'équipe et présentation sommaire des documents par les professeurs coordonnateurs d'atelier (salle 2065)
12h30	Repas de l'équipe avec la directrice de l'École et les professeurs coordonnateurs d'atelier et représentant les comités des études (salle 2077)
14h00	Rencontre avec le corps professoral incluant la directrice (amphithéâtre 3110)
15h00	Visite du pavillon incluant les ateliers techniques et la bibliothèque avec l'adjointe du doyen Anne-Marie Labrecque.
16h00	Session de travail : examen des documents (salle 2065)
19h00	Repas de l'équipe (Café Cherrier) Session de travail : examen des documents (salle 2065)

### **Lundi 17 février 2014**

07h30	Petit déjeuner de l'équipe avec la directrice (restaurant Le Cercle, HEC)
08h30	Rencontre avec le doyen, Giovanni De Paoli (salle 1056)
09h45	Rencontre avec le vice-recteur aux études, Raymond Lalande (Pavillon Roger-Gaudry, salle 5B)
10h45	Rencontre avec la direction de la bibliothèque
10h45	Visite des ateliers techniques et des laboratoires informatiques
11h15	Session de travail : examen des documents (salle 2065)
12h30	Repas de l'équipe avec la directrice et les enseignants sélectionnés (restaurant Le Cercle, HEC)
13h30	Observation d'ateliers Session de travail : examen des documents (salle 2065)
16h00	Rencontre avec les étudiants de l'École (amphithéâtre 3110)
17h00	Réception avec les membres du corps professoral, les diplômés, les praticiens locaux et la directrice (mezzanine de la Faculté)
19h00	Repas de l'équipe seulement (Bistro Olivieri) Session de travail : compte-rendu (salle 2065)

### **Mardi 18 février 2014**

08h00	Petit déjeuner de l'équipe avec la directrice (restaurant Le Cercle, HEC)
09h00	Observation de cours et séminaires Session de travail : examen des documents (salle 2065)
10h30	Rencontre avec le personnel non enseignant de l'École (salle 1056)
12h00	Repas de l'équipe avec les représentants des étudiants (restaurant Le Cercle, HEC)
13h30	Session de travail (salle 2065)


16h00 Rencontre avec le corps professoral (sans la directrice ni les membres du décanat, amphithéâtre 3110)  
17h00 Session de travail : fin de l'examen des documents (salle 2065)  
18h30 Repas de l'équipe seulement (salle 2077)  
Délibérations sur l'agrément (salle 2065)  
Version préliminaire du REV

**Mercredi 19 février 2014**

08h00 Petit déjeuner de l'équipe avec la directrice (Restaurant Le Cercle, HEC)  
09h00 Réunion de clôture avec le doyen, Giovanni De Paoli et la vice-doyenne aux affaires académiques, Manon Guité (salle 1056)  
10h00 Réunion de clôture avec le vice-recteur aux études, Raymond Lalande, la vice-rectrice adjointe – promotion de la qualité, Claude Mailhot et le vice-recteur adjoint aux études supérieures, Roch Chouinard (Pavillon Roger- Gaudry – salle 5B)  
11h00 Réunion de clôture avec le corps professoral et les étudiants (amphithéâtre 3110)  
12h00 Repas de l'équipe (Café des Beaux-Arts)  
PM Départ de l'équipe


V. Signatures du rapport

  
**Claudio Brun del Re** <sup>OAA, OAQ, FRAIC</sup> • **Chef 'équipe**  
Représentant les praticiens

  
**Barry Sampson** <sup>OAA</sup>  
Représentant les éducateurs

  
**Carole Caron** <sup>AANB</sup>  
Représentant les praticiens

  
**Jean-François Lejeune**  
Représentant les éducateurs

  
**Andrew Choptiany**  
Représentant les étudiants

  
**Peter Fianu**  
Observateur de l'école/programme

  
**Sylvain Lagacé**  
Observateur du CCCA

Faculté de l'aménagement  
École d'architecture

Montréal, le 29 mai 2014

Professeur Branko Kolarevic, président  
Membres du conseil d'administration du CCCA  
Conseil canadien de certification en architecture  
1, rue Nicholas, Suite 710  
Ottawa (Ontario) K1N 7B7

Objet : Réponse au conseil d'administration du CCCA (art. 3.2.3)

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du conseil d'administration du CCCA,

Ayant pris connaissance de la version finale du Rapport de l'équipe de visite, l'École d'architecture vous prie de bien vouloir tenir compte de ses commentaires quant à l'atteinte du critère B5 Accessibilité.

Nous comprenons bien le point de vue qu'a adopté l'équipe de visite et apprécions les suggestions qui nous sont faites. Nous sommes également conscients du gain substantiel que représenterait l'intégration architecturale de ce critère de façon plus systématique au sein d'un seul projet, le projet complet, par exemple. Cela dit, nous souhaitons apporter quelques précisions. Un effort systématique est déjà fait dans l'Atelier 3 (1<sup>er</sup> atelier de la 2<sup>e</sup> année du Baccalauréat) pour intégrer ce critère aux enseignements. Le projet en atelier prévoit en effet un travail d'intégration totale de l'accessibilité, du trottoir jusqu'à l'intérieur «Sur le plan du rez-de-chaussée on devra clairement comprendre que les halls d'entrée et les ascenseurs répondent aux exigences d'accessibilité. Le café sera sommairement aménagé avec les espaces de remisage et au moins une salle de bain accessible.» Les consignes données aux étudiants exigent donc non seulement qu'ils intègrent cette considération à leur processus de conception, mais également qu'ils en fassent l'illustration claire dans le rendu final. Par ailleurs, le plan de cours de l'atelier ARC6812 *Atelier d'architecture avancé 1* stipule que «Le projet intègre la notion de l'accessibilité universelle et suit les dispositions principales du Code national du bâtiment.»

Si nous avons pris bonne note de l'appréciation de l'équipe de visite et ajusterons promptement nos enseignements pour mieux répondre au critère B5 en fonction des commentaires qui nous ont été communiqués, il nous semblait essentiel de vous transmettre ce complément d'information.

Veuillez agréer l'expression de mes salutations distinguées,



Anne Cormier, architecte  
Directrice